



CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY

Rappel :

La version originale de ce certificat est à remettre à l'association dans laquelle PERRONI THIBEAU, vous sollicitez une licence pour la saison 2021-2022.

Une version scannée du certificat est à déposer sur le site <https://ovale2.ffr.fr>, au stade de l'étape 4 du formulaire dématérialisé de demande de licence.

ZONE RESERVEE AU MEDECIN

NOTE A L'ATTENTION DES MEDECINS

Le Comité médical de la FFR a rédigé le document « Visite médicale de non contre-indication à la pratique du rugby / Aide à la consultation » qui peut être consulté sur le site www.ffr.fr à la rubrique : JOUER AU RUGBY / INFORMATIONS MEDICALES.

Je soussigné,

Nom, prénom:

AURONE Christelle

Téléphone:

Titre et qualification :

Medecin generaliste non placante

Adresse :

Route de Ned Sute / DR SUDAN

atteste que l
décelable :



ne présente aucune contre-indication cliniquement

A la pratique du rugby en compétition, sauf aux postes de 1ère ligne

A la pratique du rugby en compétition, y compris aux postes de 1ère ligne

NB : Tout certificat médical établissant une absence de contre-indication à la pratique du rugby en compétition vaut établissement d'une absence de contre-indication à la pratique du rugby loisir, de l'arbitrage en compétition et/ou pour entraîner.

Le présent certificat a été établi à la demande du patient (ou de son représentant légal) et lui a été remis en main propre.

Aucune rature n'est autorisée.

Signature et cachet obligatoires du praticien :

Date:

24/07/2021

Docteur PERRONI THIBEAU
31000 Toulouse
07 21 07 29 29
97 121 07 29